

Les risques à vélo.

Le vélo peut être un moyen de transport utile mais aussi un peu dangereux .

Sa qualité première est d'être non polluant parce qu'il n'a pas de moteur qui a besoin de gazole ou essence. De plus, il est facile pour le transport surtout en ville. Il y a des règles à respecter sinon il y a des risques d'accidents. Pour pouvoir se déplacer à vélo, il faut des équipements comme le casque, gilet jaune (pour qu'on puisse nous voir le jour ou la nuit)... Si nous suivons toutes ces règles nous serons en sécurité .

Quelques informations supplémentaires pour être sûr d'être en sécurité :

Avant huit ans, votre enfant peut rouler au pas sur le trottoir et le casque est obligatoire avant douze ans.

Loan
Carla
Nicolas
Lisa